



Direction générale déléguée à l'appui institutionnel et à la stratégie
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du lundi 18 décembre 2017**

N° 10 - D 18.12.2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit décembre à quatorze heures, le conseil d'administration de l'université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Lise DUMASY, Présidente.

Point à l'ordre du jour :

Tarifs de l'UFR PhITEM

Vu l'avis de la commission des finances du 7 décembre 2017,

Considérant les tarifs de l'UFR PhITEM joints en annexe ;

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver les différents tarifs de l'UFR PhITEM tels que joints en annexe.

Membres en exercice	37
Membres présents	24
Membres représentés	5
Nombre de votants	29
Voix favorables	29
Voix défavorable	0
Ne prend pas part au vote	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité de ses membres présents et représentés, les différents tarifs de l'UFR PHITEM tels que joints en annexe.

Fait à St- Martin- d'Hères, le 20 décembre 2017

Pour la Présidente et par délégation

Pour la Présidente
et par délégation
Le Directeur général des services,
Joris BENELLE

Publié le : 16.01.18

Transmis au Rectorat le : 16.01.18

Libellé ou nature du tarif	Période d'application	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Taux TVA
Participation des <u>étudiants boursiers</u> aux stages de terrain (Mention STPE) (frais d'hébergement et de restauration)	01/01/2018 au 31/12/2018	Montant correspondant à 1 repas "RU" du CROUS de Grenoble au tarif étudiant en vigueur * par jour de stage	0	Montant correspondant à 1 repas "RU" du CROUS de Grenoble au tarif étudiant en vigueur * par jour de stage	0
Participation des <u>étudiants non boursiers</u> aux stages de terrain (Mention STPE) (frais d'hébergement et de restauration)	01/01/2018 au 31/12/2018	Montant correspondant à 3 repas "RU" du CROUS de Grenoble au tarif étudiant en vigueur * par jour de stage	0	Montant correspondant à 3 repas "RU" du CROUS de Grenoble au tarif étudiant en vigueur * par jour de stage	0
Location de salles de TP (autres que salles TP Cristallographie et Subatomique) à des entités extérieures à l'Université.	01/01/2018 au 31/12/2018	5€/heure/étudiant	0	5€/heure/étudiant	0
Location salles Informatique à des entités extérieures à l'université	01/01/2018 au 31/12/2018	2€/heure/étudiant	0	2€/heure/étudiant	0
Location de salles de TP Subatomique (Phys Nucléaire) à des entités extérieures à l'Université	01/01/2018 au 31/12/2018	8€/heure/étudiant	0	8€/heure/étudiant	0
Location de salles de TP Cristallographie à des entités externes à l'université	01/01/2018 au 31/12/2018	8€/heure/étudiant	0	8€/heure/étudiant	0
* tarif susceptible de changement au cours de la période d'application					